

SI VOUS N'AVEZ PAS D'ACCÈS INTERNET...

Vous pouvez effectuer vos démarches de réservation et de paiement au bureau de la Maison de l'Enfance.

LES RÉSERVATIONS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE, L'ALP, ET LES MERCREDIS SONT VALIDÉES EN TEMPS RÉEL. SEULES LES RÉSERVATIONS ALSH VACANCES SCOLAIRES SONT TOUJOURS SOUMISES À TRAITEMENT PAR LE SERVICE.

DÉLAI DE PRÉVENANCE VIA L'ESPACE CITOYEN :

- **Restauration scolaire : 7 jours avant 9h.**
Ex : pour réserver le repas du 08/01, je me connecte le 01/01 avant 9h
- **ALP matin/soir** : pour le matin, avant 6h45 et pour le soir avant 15h
- **ALP mercredi** : 7 jours avant 9h du mercredi concerné
Ex : pour réserver le 10/01, je réserve avant le mercredi 03/01 à 9h
- **ALSH vacances scolaires** : jusqu'à la date indiquée dans le programme

ATTENTION !
Passés ces délais, il vous faudra contacter les services concernés.

COMMENT ACCÉDER À VOTRE ESPACE CITOYEN ?

- 1 Connectez-vous sur www.espace-citoyens.net/baillargues (page d'accueil > accès directs)
- 2 Authentifiez-vous (identifiant et mot de passe)

COMMENT RÉSERVER UNE ACTIVITÉ ?

- 1 Après authentification, cliquez sur le bandeau **MA FAMILLE**
- 2 Cliquez sur la dalle **GÉRER MES RÉSERVATIONS**
- 3 En bas de page, cliquez dans le bandeau de l'enfant concerné
- 4 Démarrez la démarche en cliquant sur **COMMENCER**
- 5 **Cochez** le(s) jour(s) concerné(s) ou utilisez l'onglet « périodicité » pour appliquer une récurrence à vos réservations sur une période donnée.
- 6 Cliquez sur **ALLER À L'ÉTAPE 2** = le récapitulatif « **RÉSERVATION** » des jours réservés/supprimés s'affiche
- 7 Cliquez sur **VALIDER** = un bandeau de synthèse « **NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE** » apparaît et un mail de confirmation vous est envoyé.

COMMENT SUPPRIMER UNE RÉSERVATION ?

- 1 Après authentification, cliquez sur le bandeau **MA FAMILLE**
- 2 Cliquez sur l'onglet **GÉRER MES RÉSERVATIONS**
- 3 En bas de page, cliquez dans le bandeau de l'enfant concerné
- 4 Démarrez la démarche en cliquant sur **COMMENCER**
- 5 Décochez le(s) jour(s) concerné(s)
- 6 Cliquez sur **ALLER À L'ÉTAPE 2** = le récapitulatif « **RÉSERVATION** » des jours réservés/supprimés s'affiche
- 7 Cliquez sur **VALIDER** = un bandeau de synthèse « **NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE** » apparaît et un mail de confirmation vous est envoyé.

COMMENT RÉGLER VOS RÉSERVATIONS ?

- 1 Réception du mail indiquant la mise à disposition des factures sur l'espace
- 2 Après authentification, cliquez sur **FACTURE** dans la rubrique **MON COMPTE**
- 3 Réglez le montant dû avant le 10 du mois

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Maison de l'Enfance André Valto
10 rue de la Chicane - 34670 Baillargues
Tél. : 04 67 87 41 93/95
administratif.jeunesse@ville-baillargues.fr



Des questions à poser ? Des compléments d'information sur les différents services ?

Le bureau vous reçoit tous les jours.

LUNDI / JEUDI / VENDREDI :
8h30 > 12h / 13h45 > 18h
MARDI : fermé le matin / 13h45 > 18h
MERCREDI : 8h > 12h / 13h > 18h

le guide

- 🐾 SCOLAIRE
- 🐾 PÉRISCOLAIRE
- 🐾 EXTRASCOLAIRE
- 🐾 RESTAURATION SCOLAIRE



Bai//argues
JEUNESSE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

L'inscription scolaire concerne les enfants entrant en petite section, les nouveaux arrivants à Baillargues, les enfants entrant au CP et tout enfant souhaitant intégrer une école publique de la ville.

L'inscription se fait directement au bureau du service jeunesse, sans rendez-vous, pour les petites sections et les CP.

POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE, LE BUREAU DU SERVICE JEUNESSE VOUS REÇOIT TOUS LES JOURS DURANT SES HORAIRES D'OUVERTURE, SANS RENDEZ-VOUS.

ECOLE MATERNELLE : 04 67 87 81 83 / ECOLES ÉLÉMENTAIRES : 04 67 87 81 84

RESTAURATION SCOLAIRE

Un service de restauration est proposé aux enfants.

La cantine scolaire se situe dans les locaux de l'école maternelle Antoine Geoffre.

LUNDI / MARDI / MERCREDI / JEUDI / VENDREDI :

MATERNEL : > 1 seul service / ÉLÉMENTAIRE : Ecole J. BREL > 2 services Ecole G. BRASSENS > 2 services

Réservation 7 jours avant le jour concerné (cf page 4, délais de prévenance).
Tout repas réservé hors délai sera soumis à majoration, la demande de réservation devra être communiquée par **SMS UNIQUEMENT**.

RÉFÉRENT
CANTINE
07 62 67 93 27

PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

ALP MATIN / SOIR (garderies avant et après l'école)



HORAIRES ALP MATIN ET SOIR

MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
ACCUEIL MATIN 7H15 À 8H30 ACCUEIL SOIR 16H45 À 18H30	ACCUEIL MATIN 7H15 À 8H40 ACCUEIL SOIR 17H00 À 18H30
LIEU D'ACCUEIL ÉCOLE MATERNELLE A. GEOFFRE	LIEU D'ACCUEIL Pour les élèves de J. BREL COUR DE J. BREL Pour les élèves de G. Brassens MAISON DE L'ENFANCE

IMPORTANT : la réservation et l'annulation peuvent désormais se faire **JUSQU'À 6h45** pour le matin-même et jusqu'à 15h pour le soir-même.

ATTENTION !
Les retards répétés sont soumis à pénalité.

EXTRASCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS - ALP MERCREDIS - ALSH VACANCES



Réservation 7 jours avant le jour concerné. (Si demande de réservation hors délai, nous contacter par téléphone).
Les dates d'ouverture des réservations pour les périodes de vacances sont communiquées en actualité permanente de l'Espace citoyen.

IMPORTANT : tout enfant d'âge maternel devra avoir fait une adaptation d'une heure pour permettre la première réservation.

Les demandes de réservation sont soumis à traitement par le service, suivez l'avancée du traitement de votre demande via la rubrique **TABLEAU DE BORD** puis « **DERNIERES DEMANDES** »

ATTENTION : toute réservation non décommandée dans les délais annoncés sur les programmes sera facturée (sauf certificat médical fourni par mail dans les 72h).

HORAIRES

Accueil du matin : 7h15 > 9h30
Accueil du midi : 11h30 > 11h50
Accueil de l'après-midi : 13h > 14h
Accueil du soir : 16h30 > 18h30

POSSIBILITÉ DE RÉSERVER :

> la matinée
> la matinée et le repas
> le repas et l'après-midi
> l'après-midi
> la journée avec repas
> la journée sans repas (sauf certains jours de sortie)

ACCUEIL DE LOISIRS ADOS (6^{ÈME} ET +)

PÉRIODES D'OUVERTURE : pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël et 3 première semaines d'août).
HORAIRES : 8h > 18h LIEU : Ancienne école maternelle F. DOLTO



À RETENIR : les programmes sont envoyés par mail, visibles sur les réseaux sociaux mais également consultables sur l'ESPACE FAMILLE.

RÉSERVATION UNIQUEMENT
À LA SEMAINE !

COMMENT S'INSCRIRE ET PROFITER

DE TOUS CES SERVICES ?

LE PETIT GUIDE vous permet de réserver et de régler en une seule fois vos réservations cantine, ALSH, ALP, ALSH ADO via votre compte famille.

1ère inscription, par famille :

- > un dossier unique
- > une fiche enfant par enfant fréquentant la structure
- > une fiche sanitaire par enfant
- > photocopie des vaccinations à jour
- > avis d'impôt N-2 de l'année à inscrire (ex pour dossier 2020 avis 2019 sur revenus 2018)
- > attestation d'assurance extrascolaire



Le dossier peut être téléchargé via l'ESPACE CITOYEN ou retiré au bureau de la Maison de l'Enfance et déposé **OBLIGATOIREMENT** en main propre à ce même bureau

UNE FOIS VOTRE DOSSIER COMPLET RENDU ET ENREGISTRÉ, UN MAIL CONTENANT UN LIEN D'ACTIVATION ET VOS CODES D'ACCÈS VOUS SERA ENVOYÉ.

> NOTES
